

Extrait du Démocratie & Socialisme

<http://www.democratie-socialisme.fr>

Débat sur le projet des socialistes

Intervention de Gérard Filoche au Conseil national du Parti socialiste, samedi 11 mars 2006

- Politique - Au Parti Socialiste -
Date de mise en ligne : lundi 13 mars 2006

Démocratie & Socialisme

Retrait du Cpe... et du Cne. Le mouvement ne concerne pas seulement les jeunes mais tous les salariés. On a sous estimé, en été dernier, l'impact du Cne et des ordonnances Villepin.

Cpe et Cne sont deux arbres qui cachent la réécriture des 3151 articles du Code du travail, actuellement en cours, par l'Ump, sous les directives de MM Larcher et Villepin. Ils s'attaquent au Cdi, par trois bouts.

Par le Cne dans les entreprises de moins de 20 salariés, cela concerne un périmètre de 4,5 millions de salariés. Par le Cpe avec les moins de 26 ans dans toutes les entreprises, on va livrer aux entreprises du cac 40 qui n'ont jamais fait autant de bénéfiques, des milliers de jeunes « jetables » sans motif.

Tout a été dit sur le licenciement « sans motif », presque tout : car en plus, c'est une attaque élémentaire à la dignité, à la dignité humaine !

« - Toi, dehors » peut-on dire à un salarié, sans explication, sans recours.

Depuis Zola, Germinal où le porion peut chasser Lantier, sans même que le patron ait à regarder dans les yeux celui qu'il chasse de la mine et condamne à la mendicité... Villepin reprend cela et attaque aussi le Cdi par les « emplois vieux », car il recule les départs en retraite et ne remplace pas les partants. Alors que le départs des baby-boomers de l'après-guerre devrait ouvrir des vrais emplois aux jeunes, Villepin fait tout pour freiner cette baisse mécanique, prévisible du chômage. Il crée des CDD « vieux » de 18 mois renouvelés deux fois, supprime la contribution Delalande, crée des « cumuls emplois retraites », des « cumuls retraites temps partiels », il repousse le taquet pour les fonctionnaires de 65 à 67 ans, tandis que l'Unedic supprime la filière 5 qui permettait des indemnités pendant 42 mois aux 57-60 ans.

Autant d'emplois que les jeunes n'auront pas ! France-Télécoms supprime 17 000 emplois, que les jeunes n'auront pas. Toujours pour faire plaisir aux actionnaires, pas aux usagers, Edf supprime 6000 emplois que les jeunes n'auront pas non plus.

Et Villepin, en même temps, met le couteau de l'Anpe sur la nuque des jeunes en les obligeant à prendre des emplois super précaires où ils ne pourront défendre leurs droits... Ce sont de vrais Cdi qu'il faut donner aux jeunes, ni des Cpe, ni des Cne, ni d'ailleurs des Tuc, Sivp, Ces, Cec, et autres Civis...

Moi, j'ai lu, dans la presse, que dans la direction de notre parti, il y avait au moins quatre positions : des « contrats emploi information », ou des « contrats emploi insertion », ou des « eva » « entrée dans la vie active », que les 35 h n'étaient plus la réponse, : c'était pas la peine d'être pour la synthèse, il y a six mois...

On voit que notre débat n'était pas clos au congrès et va être ouvert pour « le projet » !

Alors, je vous informe que Marc Dolez et moi, et de nombreux camarades, nous étions 320 socialistes de 60 départements, ici, dans cette salle, le 17 décembre, nous allons déposer un « projet » au vote des militants prévu entre le 30 mai et le 7 juin, et que ce projet il dira :

- ▶ retour à la retraite à 60 ans, ça fera des emplois pour les jeunes
- ▶

- de vraies 35 h pour toutes et tous sans perte de salaires et avec embauches correspondantes
- ▶ des quotas maxi de précaires, pas plus de 5 % de Cdd ou d'interim par entreprise de plus de 20 salariés
- ▶ des Ipe (indemnités de précarité d'emploi) majorées à 20 % pour les Cdd et interim versées aux salariés
- ▶ un contrôle sur les licenciements car des centaines de milliers de salariés sont virés abusivement, sans recevoir justice en retour. Trop peu vont aux prud'hommes, 1 sur 20, ils ne sont jamais réintégrés alors qu'ils sont dans leur droit, il faut en revenir à la proposition de Lionel Jospin dans sa déclaration d'investiture de juin 1997 pour un nouveau type de contrôle administratif en amont sur les licenciements.

Car c'est le droit du travail qui crée du droit au travail, car c'est la déréglementation qui crée du chômage... Et il y a des réponses fortes à faire que notre parti ne fait pas et que nous proposerons, avec Marc Dolez dans le projet, nous en informons le Conseil national, qui sera soumis à discussion de tous les militants socialistes dans le débat qui s'ouvre d'aujourd'hui à juin 2006...

Gérard Filoche, membre du Cn du Ps